



VIGILANCE METEO JAUNE

VAGUES - SUBMERSION

Destinataires :

Services : Astreinte transport Nouvelle-Aquitaine – Capitaineire Bayonne – CAPB - CODIS - Conseil Départemental – Conseil régional Gestion des ports- COZ – DIRM- DDSP – DDTM - DDTM DML - Gendarmerie (CORG) – Les pilotes de l'Adour – Météo France - Port de Bayonne – Port de plaisance d'Anglet - SP Bayonne

Communes : Anglet – Bayonne – Biarritz – Bidart – Ciboure – Guéthary – Hendaye – Saint-Jean de Luz – Urrugne – Villefranque – Mouguerre – Urcuit – Urt – St Pierre d'Irube – Lahonce

Presse : AFP – France 3 – France Bleu Béarn – France Bleu Bayonne – Pyrénées presse – Sud-Ouest

Date : 08 janvier 2025

Heure : 10h00

N° : 1

Description de l'évènement :

Début événement le jeudi 9 janvier 2025 entre 10h et 15h (pleine mer)

Fin événement prévue le jeudi 9 janvier 2025 à 00h00 au moins

Qualification de l'évènement

Évènement pouvant se produire plusieurs fois par an.

Situation actuelle

Faits nouveaux : rajout des Pyrénées-Atlantiques en vigilance jaune vagues-submersion en plus de la Gironde et des Landes. Situation générale : une perturbation circule au sud de l'Irlande, accompagnée de vents forts.

Evolution prévue

Cette perturbation se décale dans la nuit de mercredi à jeudi sur le nord de la France. Elle est accompagnée de vents forts d'Ouest, localement très forts au sud du golfe de Gascogne, qui génèrent des fortes vagues sur la façade atlantique, notamment sur le littoral aquitain. Malgré des niveaux d'eau bas (coefficients de marée de 54), ces fortes vagues peuvent entraîner des submersions marines par franchissements de mer et accentuer l'érosion dunaire sur les trois départements placés en vigilance jaune vagues-submersion. Le risque est plus marqué à marée haute (prédite jeudi vers 12h20 à Saint-Jean-de-Luz).

Conséquences possibles : Soyez attentifs si vous pratiquez des activités au niveau du rivage: localement une élévation temporaire du niveau de la mer ou de fortes vagues sont susceptibles de provoquer des envahissements côtiers.

Conseils de comportement : Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation. Evitez de circuler en bord de mer à pied ou en voiture. Si nécessaire, circulez avec précaution en limitant votre vitesse et ne vous engagez pas sur les routes exposées à la houle ou déjà inondées.

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la situation en consultant le site :

www.meteo.fr ou sur le répondeur Météo-France au 05 67 22 95 00

En cas d'urgence, appelez le permanent SIDPC par le standard de la préfecture : 05.59.98.25.25

P/Le Préfet,
Le Permanent SIDPC